







FORMATION EN PRÉSENTIEL

FORMATEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (SECTEUR INDUSTRIE, BÂTIMENT ET COMMERCE)

 Mise en oeuvre Alternance théorie/Pratique	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 10 maxi	 Durée 70 heures / 10 jour(s)
---	--	--	---

OBJECTIF

Cette formation donne les compétences et la reconnaissance pour former au sein de sa propre entreprise, des salariés futurs acteurs prap ou dans le cadre de son organisme d'un formation, des salariés d'entreprises clientes.

Elle porte sur 3 volets de compétences :

- stratégique en vue d'accompagner l'établissement dans un projet de formation-action prap
- techniques en vue de réaliser une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique,
- pédagogiques (capacité à transmettre à des salariés les compétences de l'acteur prap).

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable d'accompagner l'entreprise dans l'évaluation et l'expression de ses besoins de formation-action PRAP
- Etre capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP en tenant compte de la spécificité de l'entreprise
- Etre capable de mobiliser les différents acteurs et d'assurer la promotion de la PRAP
- Etre capable d'analyser les risques liés à l'activité physique d'une situation de travail dans le but de proposer des améliorations
- Etre capable de déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration (HOT) permettant de supprimer ou réduire les risques identifiés
- Etre capable de construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention de l'entreprise
- Etre capable d'animer une séquence de formation en prenant en compte les caractéristiques d'un public adulte
- Etre capable de concevoir et d'organiser une formation action PRAP
- Etre capable d'utiliser différentes méthodes d'évaluation
- Etre capable d'assurer ou de faire assurer la gestion administrative d'une session

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant élargir ses compétences pour devenir formateur dans la prévention des risques professionnels

PRÉ-REQUIS

- Acquérir les bases en prévention (formation INRS)

Tarif	1800 € NET par participant
Réf.	PRO-000034
Formulaire d'inscription	INSCRIPTION DIRECTE ou sur https://www.gps-bretagne.bzh/devis-inscription/
Contact	0222551530 contact@gps-bretagne.bzh www.gps-bretagne.bzh



PROGRAMME

- Module N° 1
 - Les référentiels de l'acteur PRAP et du formateur d'acteur PRAP
 - La place de l'activité physique dans l'activité de travail
 - Focus sur les TMS
 - Du constat à l'action : la démarche projet
 - La mise en place d'un pré-projet

- Module N° 2
 - Introduction à l'anatomie, physiologie, pathologie
 - Les différents éléments d'une situation de travail
 - Analyse et amélioration d'une situation de travail
 - Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
 - Leur application dans les manutentions

- Module N° 3
 - La communication et l'animation d'une réunion
 - La conception d'une action de formation
 - Les caractéristiques de la formation pour adultes
 - L'animation d'un groupe en formation
 - Les outils et techniques pédagogiques
 - L'évaluation d'une action de formation
 - Les procédures administratives et habilitations

Ces 3 modules sont répartis sur 3 semaines non consécutives (3+3+4 jours, soit 70h) auxquels s'ajoutent 21h de travaux intersession (2+1 jours) à réaliser en structure.

LES PLUS

Formation axée sur l'utilisation de méthodes pédagogiques diversifiées et novatrices. Acquisition de compétences transversales et transférables.

A l'issue de la formation, possibilité d'un accompagnement pédagogique et/ ou de fourniture d'un kit pédagogique d'animation (faire une demande de devis)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Philippe GOSELIN	Formateur de formateurs PRAP certifié INRS	Selon les modalités de certification du document de référence en vigueur	Formateur PRAP IBC

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur en Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (secteur Industrie, Bâtiment et Commerce)